

L'ajournement

Nous avons droit à une explication. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a fait des discours au sujet des avantages publicitaires dont bénéficient les brasseries par rapport aux distilleries. Le ministre exerce la surveillance générale sur les drogues au pays. Il a déclaré publiquement qu'il a abordé l'étude d'ensemble des types de publicité télévisée et radiophonique qui devraient pouvoir être pratiqués par les fabricants d'alcool et les brasseries.

Pourquoi le ministre estime-t-il qu'il n'a pas créé de conflit d'intérêts, dans le sens dont parlait M. Pearson il y a dix ans environ, lorsqu'il a décidé d'accepter ce voyage gratuit en Israël? Pourquoi n'a-t-il pas estimé qu'à son retour il devait au moins une explication au premier ministre, au conseil des ministres et aux membres de la Chambre, sur les raisons de cette acceptation d'un voyage gratuit, susceptible de faire naître un conflit d'intérêts dans le sens que je viens d'indiquer, et qui a été exposé plus amplement en novembre dernier. J'espère que quelqu'un nous donnera ces réponses ce soir, pour le compte du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je dois avouer que je n'ai pas discuté de la question avec le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) aujourd'hui. Cependant, le hasard a voulu que je sois à la Chambre quand le député a soulevé la question. Je sais que le comité voulu de la Chambre étudie actuellement le Livre vert sur les conflits d'intérêts.

Il est possible que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social n'ait pas considéré l'affaire comme un conflit d'intérêts parce que certains d'entre nous savent que la famille Bronfman est un groupe de bons Canadiens qui ne veulent pas soudoyer, intimider, contraindre ou séduire des ministres de la Couronne ou tout autre député. Aucune famille canadienne n'a fait plus pour le Canada en général que la famille Bronfman.

Tous les ministres et tous les députés sont certainement assez sincères pour déterminer ce qui pourrait les persuader d'être malhonnêtes, qu'il s'agisse d'un voyage gratuit en Israël ou un d'un verre gratuit au bar du coin. Je suis consterné de cette attaque contre l'intégrité du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. J'ai écouté attentivement le député, que je respecte beaucoup car je le connais depuis bien longtemps. Il n'a rien dit qui puisse indiquer la moindre malhonnêteté de la part du ministre relativement à son voyage en Israël.

● (2220)

Le ministre a bien expliqué pourquoi il a visité Israël à l'invitation de l'ambassadeur. Si les députés ne sont pas capables de croire un honnête homme sur parole, nous devons établir un code différent pour ceux qui voient le mal partout.

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Je me rappelle avoir entendu l'ancien premier ministre dire à un député: «Cessez de penser toujours le pire.»

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 23.)